

Compte rendu de réunion de bassin des professeurs-documentalistes

(Drôme Ardèche Centre et Vallée de la Drôme)

| 2 thèmes : - Informations diverses : prix littéraires, « pause lecture », projets médias, etc... - Réunion avec les IPR | |
|---|---|
| Année scolaire | 2018- 2019 |
| Bassin | Drôme Ardèche Centre et Vallée de la Drôme |
| Réunion | 1/2 |
| Date | 29/11/18 |
| Lieu | Lycée des trois sources – Bourg-Lès-Valence |
| Animateur-formateur | Estelle PETITJEAN (Vallée de la Drôme) Brigitte DEMARS (Drôme Ardèche Centre) |
| Nb de présents / excusés | 5 + 24 (3 excusés) |
| Nb de collègues invités | |
| Intervenant extérieur | Les inspecteurs M. Pépin et M. Corin |
| Les prix littéraires | <ul style="list-style-type: none">• <u>Prix Passages 2019-2020</u> : il est décidé que le Prix Passages sera renouvelé l'an prochain ; c'est un prix qui permet d'assurer la liaison collège-lycée. Son format est modifié quant au nombre de livres de la sélection qui contiendra désormais 3 romans, 1 BD, et 1 manga (auparavant : 4 romans et 2 bandes dessinées/mangas) ; L'objectif est de garder une belle sélection mais qui sera plus adaptée aux élèves qui sont plus éloignés de la lecture.• « <u>Le quart d'heure de pause lecture</u> » : cette opération destinée aux collèges est recommandée par le ministère pour aider les élèves dans leur apprentissage de la lecture. Certains établissements ont déjà mis en place ce temps de lecture quotidienne (10 à 15 minutes) dans leur établissement. Selon les cas, il est initié par le chef d'établissement ou par le professeur-documentaliste, et nécessite un travail de préparation avec l'ensemble de la communauté éducative pour sa mise en place. Les horaires peuvent être amenés à changer au fil de l'année (changement d'heure tous les mois), les heures de sonnerie peuvent être modifiées également. Les retours sont positifs dans l'ensemble. Les élèves adhèrent pour la plupart (même si certains n'ont pas toujours de livre). D'autres expériences sont faites suivant d'autres formats plus légers -et du coup moins contraignants pour les collègues disciplinaires : 1 semaine de lecture avant les vacances, ou lecture 1 jour/semaine pour un seul niveau, etc...• <u>Présentation de prix littéraires</u> : Prix des incorruptibles, concours Folio des lycéens, Prix mangawa, défis Babélio (sélection d'une trentaine de livres)• <u>Les coups de cœur de la rentrée</u> :<ul style="list-style-type: none">- La vraie vie d'Adeline Dieudonné (roman)- Moriarty de Takeuchi et Miyoshi (manga)- Les mystères de Larispem de Pierrat-Pajot (roman)- Une fille de... de Jo Witek (roman)- La porte de la salle de bain de Sandrine Beau (roman) |

| | |
|------------------------------------|---|
| | <ul style="list-style-type: none"> - Need de Joëlle Charbonneau (roman) - Ne ramenez jamais une fille du futur chez vous de Stragier (roman) - Seule à la récré d'Ana, Bloz (BD) |
| <p>Les médias scolaires</p> | <ul style="list-style-type: none"> • <u>Projets radio</u> : il est signalé que le 12 décembre, le CANOPE de Valence propose une formation à la webradio. Plusieurs établissements nous ont fait part de leurs expériences de webradio. La plupart la font dans le cadre d'un club, certains dans le cadre de séances pédagogiques avec des collègues disciplinaires qui souhaitent faire des restitutions. Le matériel utilisé peut être assez simple : un enregistreur numérique et le logiciel audacity pour le montage. Deux établissements ont eu une formation (payante) par Résonance média qui a pour but de former d'une part un groupe d'adultes de l'établissement aux techniques de la radio et d'autre part d'installer du matériel radiophonique dans l'établissement. La question se pose de connaître le nombre d'auditeurs de ces émissions de webradio. • <u>Journaux scolaires</u> : plusieurs journaux numériques existent et utilisent plusieurs outils de publication : madmagz (version gratuite disponible que sous format PDF moyennant un coût de 2€, version payante permet une version numérique avec des liens), Publisher (payant) ou Scribus (gratuit). Certains établissements impriment un certain nombre de numéros papier distribués gratuitement pour diffuser plus largement, car la question du nombre de lecteurs des journaux numériques se pose également. Ces journaux se font dans le cadre du club journal ou du club presse (avec visites de médias de la presse écrite, radio ou télévisée) ou en séances pédagogiques avec des classes. Il est rappelé qu'une formation FIT peut être proposée pour créer un média scolaire au sein de son établissement. |
| <p>Infos diverses</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Semaine de la presse 2019 : « L'information sans frontières ? » (Du 18 au 23 mars 2019) • Congrès APDEN les 22,23, 24 mars 2019 à Grenoble sur le thème de « La publication sur le web ». • E-pass éducation • RGPD : obligations en matière de protection des données. C'est le délégué à la protection des données, en l'occurrence le chef d'établissement qui est responsable de la protection des données. • E-sidoc : il est possible de souscrire à un nouvel abonnement de 100€ pour la sauvegarde automatique des données sur E-sidoc. La question du coût d'E-sidoc (qui est pris en charge par le Conseil Départemental dans la Drôme mais pas en Ardèche) pose la question du choix du portail documentaire, tel PMB, qui est gratuit. |

Réunion avec les inspecteurs

1. **PPCR : les RDV de carrière** : le PPCR est une reconnaissance des compétences acquises qui permet de valoriser les pratiques personnelles de travail du professeur-documentaliste. Déroulement de la carrière sur 2 grades : classe normale et hors classe
 - 1^{er} RDV : 2^{ème} année du 6^{ème} échelon (30% ont un passage accéléré au 7^{ème} échelon)
 - 2^{ème} RDV : entre 18 et 30 mois dans le 8^{ème} échelon (30%, ont un passage accéléré au 9^{ème} échelon)
 - 3^{ème} RDV : 2^{ème} année du 9^{ème} échelon (en vue d'un accès à la hors classe)
 - A partir du 6^{ème} échelon de la hors classe : passage à l'échelon exceptionnel

L'inspection est désormais partagée entre le corps d'inspection et le chef d'établissement. Le professeur-documentaliste est acteur de son évaluation en présentant les documents qu'il souhaite (document de référence de l'entretien par exemple) et en restituant s'il le veut des actions antérieures. Il est utile d'enrichir son CV sur I-prof. Il fait part de ses souhaits d'évolution professionnelle.

Il est informé 1 mois avant de son RDV. Observation en présence d'un groupe d'élèves avec l'inspecteur + chef d'établissement éventuellement, puis entretien avec le chef d'établissement dans les 6 semaines.

Le compte-rendu est complété par l'inspecteur et le chef d'établissement. Le professeur-documentaliste a 3 semaines pour faire une observation, puis l'appréciation finale est arrêtée par le recteur.

Les mentions sont les suivantes : A consolider, satisfaisant, très satisfaisant, excellent ; une appréciation fait la synthèse.

Les points qui sont évalués sont les suivants :

- 1- Le curriculum pour les 4 années de collège ou les 3 années de lycée
- 2- Les séquences, l'évaluation, la remédiation, la différenciation
- 3- Une démarche pédagogique appropriée
- 4- La maîtrise de la langue et la promotion de la langue française auprès des élèves dans différents espaces de l'établissement.
- 5- Une relation de confiance et de bienveillance avec les élèves, rendre explicite les objectifs visés, reformuler et revoir le cheminement en fin de séance (boucle cognitive)
- 6- Organisation du CDI (politique documentaire, participation au volet numérique de l'établissement, documents en lien avec la SEP...)

Par ailleurs, le chef d'établissement juge de l'ouverture de l'établissement sur l'environnement éducatif, professionnel, culturel, de la coopération au sein de l'équipe et avec les partenaires de l'école.

- 7- Agir en éducateur (afficher le règlement intérieur, la charte informatique, respecter et faire respecter le règlement intérieur), assurer l'égalité entre les élèves ainsi que leurs sécurité et leur bien-être
- 8- Contribuer à l'évaluation du socle, participer aux différents conseils et à l'orientation
- 9- Actualiser ses connaissances, réfléchir sur sa pratique, ses besoins de formation
- 10- Aider les élèves à besoin particulier

1. Le groupe technique académique :

Réflexion sur la création d'un curriculum EMI pour les SEGPA. Le PNF (Plan Nationale de Formation) aura lieu en mars 2019. L'expérimentation 3C repart.

| | |
|---|---|
| | <p>2. La réforme du lycée : Avec la réforme du lycée, il est important d'avoir les documents sur les formations et les métiers. BAC PRO : en seconde, on étudie une famille de métiers, en première, on prend la voie scolaire ou l'apprentissage et en terminale, on choisit des modules. BAC GENERAL :</p> |
| Pistes de travail à venir, Prolongement | <ul style="list-style-type: none"> - La deuxième réunion de bassin sera fixée durant la première quinzaine d'avril 2019. - Des réunions concernant uniquement l'organisation du Prix Passages seront organisées par zones géographiques d'établissements de façon informelle afin de travailler sur la sélection. |
| Auteurs du CR | Estelle PETITJEAN/ Brigitte DEMARS |
| Indexation (tags, mots clés) | Littérature/ Lecture / médias scolaires / |
| Annexes | <ul style="list-style-type: none"> • Programme de la journée • Diaporama • Sur le drive : note du ministère sur « la pause lecture » • |